

<b>Département de l'Orne</b> --- <b>Arrondissement d'Alençon</b> --- <b>Commune de Chailloué</b> --- <b>5 place de la Mairie –</b> <b>61500</b>	<b>COMPTE RENDU SUCCINCT</b>  <b>DU</b>  <b>CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>Commune nouvelle de CHAILLOUÉ</b>
--	---

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, BOURGERIE Séverine, BARBIER Catherine, DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise, BREBION Jessica, DUVAL Cécile, GAUME Isabelle et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEIXANDRE Emmanuel, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, TABUR Denis, LELOUP Christian, POTTIER Marc, GALLOT Jérôme, GESLIN Michel.

Etaient absents : LETARD Philippe, DANOT Agnès, GICQUEL Jean-Luc, CATTEAU Gérard, GARNIER Manuëla, LEBOË Pierrick

Excusés : COTTEREAU Paméla a donné pouvoir à BOURGERIE Séverine, BOULANT Samuel a donné pouvoir à Mme GUERIN Martine, CORU Vincent a donné pouvoir à RAISON Christophe, COESNON Martine a donné pouvoir à MAACHI Christine, PROD'HOMME Jeannine, SCHNEIDER Véronique

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Christian LELOUP a été désignée comme secrétaire de séance.

- 1) Compte rendu de la réunion du 19 février 2018 : Adopté à l'unanimité ;
- 2) Les Comptes de Gestions 2017 sont approuvés à l'unanimité ;
- 3) Comptes administratif : Les comptes administratifs de 2017 sont approuvés à l'unanimité ;
  - 1) Affectation du résultat 2018 : du Budget principal et du budget annexe Lotissement communal est adopté à l'unanimité ;

2) Budget primitif 2018

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses et recettes de fonctionnement : 915 237.72 €  
 Dépenses et recettes d'investissement : 632 639.26 €

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL

Dépenses et recettes de fonctionnement : 655 295.33 €  
 Dépenses et recettes d'investissement : 888 616.49 € Adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h15.

A chailloué le 11 avril 2018.  
 Le Maire, Marcel Riant



|